



Lettre d'informations semestrielle

Janvier 2019 – N° 7

SOMMAIRE

Editorial

Le mot du Président

Actualités

Formation Venaison

Brevet Grand Gibier 2019

Sortie cynégétique de Chizé

Santé et environnement

La Peste Porcine Africaine

Recherche du gibier blessé

La vie de l'ADCGG53

En vente à l'ADCGG-53

Sanglier courant

Adhésion 2019

Carnet d'adresse

Siège social ADCGG-53:

3, Impasse des hortensias -53 000 LAVAL

Site internet : www.ancgg.org/ad53

Responsable publication : Didier Leblanc

DECATHLON

Partenaire officiel ADCGG-53

Editorial,

Chers amis,

Les réseaux sociaux sont devenus l'agora des militants de la cause animaliste. Si personne ne conteste la nécessité de prendre en compte le bien-être animal, il est toutefois déplorable et inacceptable, qu'une minorité veuille imposer par la violence un mode de vie mettant en cause l'équilibre de notre société. Cela a pris dernièrement au sein de notre département la forme d'attaques personnelles auprès des Dianes Chasseresses et particulièrement auprès de leur présidente défendant pourtant une cause, on ne peut plus louable.

Je vous invite donc à la prudence dans vos communications sur les réseaux sociaux, afin de ne pas exposer notre Association vers les mêmes attaques.

Vous avez entre les mains une lettre d'informations papier, bien traditionnelle et loin de ces supports au combien dangereux. Je vous en souhaite une bonne lecture et vous invite à nous faire part de vos commentaires et observations.

Le moment de vous solliciter à nouveau pour votre geste sympathisant envers notre association est également revenu (Bulletin d'adhésion 2019 ci-joint). Soyez assurés de nos remerciements pour votre soutien. Chaque année le nombre d'adhérents augmente grâce à vous. N'hésitez donc pas à faire suivre cette lettre ou nous en redemander l'édition, pour vos amis que vous souhaiteriez parrainer.

Je vous souhaite une très bonne année 2019, pleine d'espoir et de réussite dans vos projets personnels ou professionnels. Que la santé vous accompagne tout au long de cette année pour vivre de belles rencontres au sein de vos chasses respectives.

Bien amicalement, en Saint Hubert.

Didier Leblanc - Président ADCGG-53

LA VIE DE L'ADCGG-53



SANGLIER COURANT

Tél : 07 69 90 56 51

Inscription par téléphone, préalable et obligatoire. Venir en possession de son permis de chasser validé et de son attestation d'assurance. Ne pas être inscrit au fichier FINADA (interdiction de détention d'armes) Prévoir 45 mn par session.

COTATION TROPHEES

François GERARD

☎ : 06 11 97 04 40

Olivier LANDELLE

☎ : 06 27 02 55 77

UNUCR

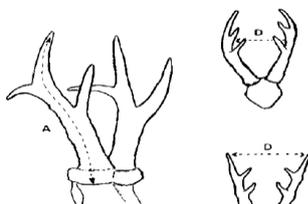
Eric PRAIZELIN

☎ : 06 04 19 82 64

Hervé MOULINET

☎ : 06 86 49 19 94

MENSURATIONS		POINTS	
Longueur des merrains	gauche		
	droite		
poids brut : <input type="text"/>	Poids net		
Poids des bois secs			
déduction : <input type="text"/>			
Volume des bois			
Envergure			
		Moyenne en cm x 0,5	
		En grammes x 0,1	
		En millilitres x 0,3	
		De 0 à 4 points	
		POINTS DE BEAUTÉ	
		Couleur de 0 à 4 points	
		Grain de 0 à 4 points	
		Meutes de 0 à 4 points	
		Pointes de 0 à 2 points	
		Régularité, qualité de 0 à 5 points	
		TOTAL :	
		* Pénalisation éventuelle (maxi 5 points)	
		TOTAL DÉFINITIF :	



Adhésion AD53

Mon panier (2)

Mon panier

Produit	Prix unitaire	Quantité
 Adhésion ADCGG 53 2018	30,00€	1 <input type="text"/> - <input type="text"/> + <input type="text"/>
 Abonnement à la revue Grande Faune ADCGG 53	30,00€	1 <input type="text"/> - <input type="text"/> + <input type="text"/>
TOTAL Produits :	60,00€	
Frais de port :	0,00 €	
TOTAL Commande :	60,00€	

COTISATION 2019

En adhérant à l'ADCGG-53, vous bénéficiez du demi-tarif pour vos entraînements au Sanglier Courant. Vous paierez ainsi 5€ au lieu de 10€ !!!

Un bon moyen de rentabiliser votre adhésion en plus des 10% de remise chez Décathlon...

Il est également possible d'adhérer ou de renouveler en ligne sur notre site à partir du lien suivant :

[http://www.ancgg.org/ad53/Rubrique adhésion](http://www.ancgg.org/ad53/Rubrique%20adh%C3%A9sion)

APPRENDRE A CONNAITRE LA VENAISON



Qui d'entre nous, par manque de temps, suspicion ou méconnaissance de la venaison, n'est pas rentré un jour de la chasse, en se demandant ce qu'il allait bien pouvoir faire du « maigre butin » que son ami avait absolument voulu lui donner ?

L'ADCGG-53, forte de ce constat a souhaité mettre en place une formation sur la venaison dédiée aux chasseurs, épouse et/ou concubin(e) intitulée :

Apprendre à la découper, la préparer et la cuisiner.

Cette formation, encadrée par des spécialistes de la Découpe et Art de cuisiner se veut éducative, mais également conviviale et gourmande puisqu'elle se termine par un déjeuner, occasion de déguster une recette évoquée le matin avec un grand Chef Mayennais. Le coût est de 35€ par participant.

Deux sessions ont déjà eu lieu. La date de la prochaine dépend de vous. Elle se tiendra un samedi selon le nombre de personnes intéressées et la disponibilité de notre Chef cuisinier.

Lieu de la formation : Le Pavillon, 53 150 Deux-Evailles, chez Pierre Souvigné-Douesnelière.

Pour demander votre pré-inscription et/ou inscrire une personne de votre choix, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et l'adresser à : **ADCGG-53 – 51, rue de la Perdrière – 53 000 LAVAL** ou par mail à : **adcgg53@gmail.com**

Pour tout renseignement téléphonique : Appeler le 07 78 12 06 71

Il vous sera alors adressé un formulaire complet à nous retourner avec votre participation financière qui ne sera débitée qu'après la formation.

Les 1ères inscriptions sont prioritaires.

PROGRAMME



- 8h 30 : Accueil
- 9h : Introduction de la matinée
- 9h 15 : Obligations et Règlementation
- 9h 30 : Tirer le meilleur parti de la découpe
- 10h : Atelier découpe
- 11h : Art de cuisiner – Les conseils du Chef
- 11h30 : Apporter votre touche personnelle aux recettes
- 11h 45 : Accompagnements et vins
- 12h : Synthèse – Questions/Réponses
- 12h30 : Déjeuner convivial autour du Chef



Je suis intéressé par la formation Venaison : Apprendre à la découper, à la préparer et la cuisiner.

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

Adresse postale :

Adresse mail :

Tél mobile :



Même la presse en parle

Identifier parfaitement l'espèce, le sexe ou la classe d'âge d'un grand gibier aperçu furtivement ou lancé au galop n'est pas chose facile. C'est pourtant un exercice indispensable pour pratiquer une chasse respectueuse et sûre.

A travers une multitude de scènes fugaces doublées ensuite d'arrêts sur images, de ralentis ou de surimpressions, Dominique Avron de Seasons et l'ANCGG (Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier) apportent toutes les clés pour déterminer le sexe et la classe d'âges des grands ongulés de plaine, cerfs, sangliers, chevreuils, dans des conditions de chasse en battue. Ces nombreuses séquences permettent au chasseur de mieux observer les animaux, de hiérarchiser les critères comme la corpulence, l'attitude, le comportement ou les signes distinctifs au sein de chaque espèce. Elles mettent ainsi en évidence de nombreux indices pas toujours connus pour déterminer le sexe d'un sanglier au saut du layon. Ce film est le résultat de nombreuses années passées par Dominique Avron, caméra sur l'épaule à filmer le grand en forêt.

Ces images sont commentées par des spécialistes de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier. Elles sont un reflet de l'enseignement apporté par le Brevet Grand Gibier que l'ANCGG organise chaque année dans les différents départements.



DVD réalisé en collaboration avec la chaîne Seasons, en vente à l'ADCGG-53

Commande possible auprès de Catherine Taburet : 06 29 61 98 34

Tarif : 20€



En vente également à l'ADCGG-53

Jalons d'identification de son angle de 30° pour le tir au poste.

**Commande auprès de :
Catherine Taburet : 06 29 61 98 34**

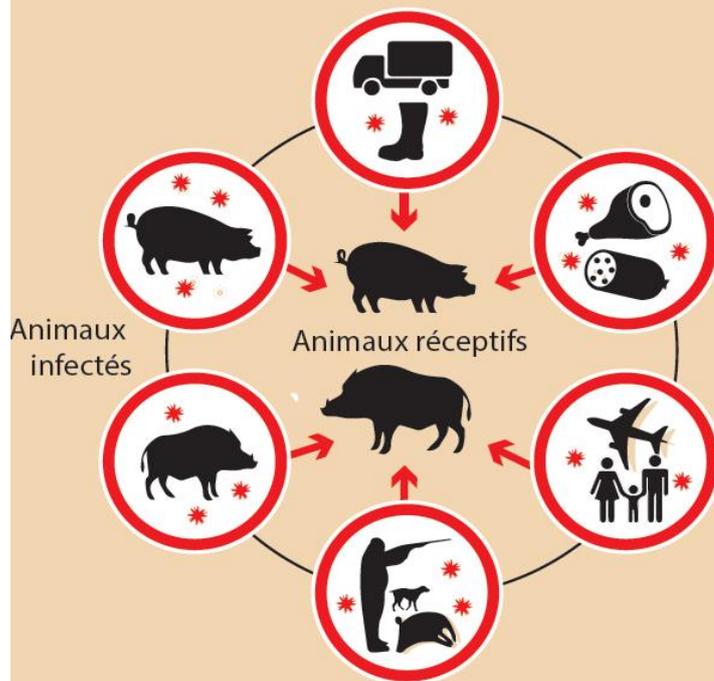
Tarif : 5€ les 4 ou 1€ l'unité à partir de 40 jalons.

Calendrier : 10€ l'unité.

La Peste Porcine Africaine (PPA)

Source : AFSCA susceptible d'évolution

Principales voies de transmission



La PPA peut se transmettre par :

- **contact avec des porcs ou des sangliers infectés**
- **la viande/charcuterie** issue d'animaux infectés
- des **objets contaminés** tels que chaussures, vêtements, véhicules, matériel
- des **personnes** ayant eu des contacts avec des animaux contaminés ou ayant été dans des endroits contaminés

Le virus reste longtemps contagieux dans les cadavres d'animaux, dans l'environnement et dans la viande / la charcuterie issue d'animaux infectés.

La PPA ne se transmet pas à l'homme.

Depuis le 13 septembre 2018, 161 cas de peste porcine africaine ont été détectés chez des sangliers trouvés morts dans la région d'Etalle, en province de Luxembourg.



En rouge, la zone belge où la PPA est présente chez les sangliers.

Précautions à prendre

1. **Ne ramener aucune denrée alimentaire (viande / charcuterie) des régions touchées à l'étranger.**
2. **Ne pas nourrir les porcs et les sangliers avec des déchets de cuisine.**
3. **Jeter tous les restes de repas dans des poubelles fermées.**



Contribuez à minimiser le risque de propagation de la PPA et à détecter le plus rapidement possible d'éventuels sangliers contaminés !

Brevet Grand Gibier

Promotion BGG 2019...

Réunion de présentation, vendredi 1^{er} Février 2019, à 19h.

Lieu : Maison Familiale Rurale, 58 rue Jean Cottereau – 53 940 SAINT BERTHEVIN

Formation sur Février, Mars et Avril...

Examen facultatif le 18 Mai 2019

Renseignements et inscription auprès de Raphael Santoro : 06 62 17 28 35



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé **le Brevet Grand Gibier**.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

Le Brevet Grand Gibier comporte deux épreuves :

- Une épreuve de tir sur cible fixe et mobile
- Une épreuve théorique de contrôle des connaissances avec questions à choix multiple.
- Pour obtenir le brevet, le candidat doit satisfaire aux deux épreuves.
- Il existe une Option Arc et une Option Vènerie



Deux catégories sont prévues :

- Le Brevet Grand Gibier 1er Degré - insigne ARGENT.
- Le Brevet Grand Gibier 2ème Degré ou "Brevet de gestionnaire" insigne OR.

Programme :

Connaissance des espèces : Identification - Biologie - Reproduction - Comportement

Connaissance de la forêt : La sylviculture et ses modes, arbres, fruits, petite faune et flore



La chasse du Grand Gibier : Armes, munitions, optiques, sécurité, réglementation, modes de chasse, chiens, réactions des animaux blessés et indices de blessures.

La gestion des espèces : L'accroissement des populations, les pertes, les prélèvements possibles, les densités et les dégâts.

La gestion d'un territoire : Les responsabilités du directeur de chasse, le recensement des populations, l'organisation de la chasse, les aménagements, la lutte contre les dégâts, les trophées et les Honneurs au gibier.

Osez
le frisson !!!

Adrénaline assurée...

Jeudi 7 Mars 2019...

Participer gratuitement à une reprise de chevreuils & sangliers, à des fins de recherche scientifiques...

Comme chaque année depuis quelques temps, l'ADCGG a participé en Mars dernier à une reprise de chevreuils et sangliers au filet, au sein de la Forêt de Chizé, en Deux Sèvres. Cet exercice, au combien sympathique, géré par l'ONCFS et le CNRS, mais parfois scabreux, nous donne toujours autant de plaisir et d'adrénaline. But du jeu, capturer un maximum d'animaux sauvages, à l'aide d'une technique minutieusement rodée.



Postés à intervalles réguliers, les bénévoles à l'affût derrière des troncs d'arbres sont rejoints en milieu de matinée par les équipages. Quatre meutes de chiens sont lâchées dans l'enceinte close, Bleu de Gascogne, Ariégeois et Beagle dont les récries font monter la tension. A cette chasse sans fusil et aux chiens courants, les plus farouches des jeunes chevreuils sont rabattus vers la nasse. Les capteurs aguerris, appliquant une technique bien précise et adaptée à l'animal le libèrent avec précaution des mailles avant de l'introduire dans une cage appropriée. De puissants sangliers, nombreux dans la réserve, notamment de vieux spécimens bien armés, transpercent allégrement les filets, faisant au passage monter l'adrénaline des plus téméraires.

Fin de matinée, le gibier qui a fini par comprendre le manège se faisant plus rare, le dispositif est levé. On range les filets pour à nouveau les dresser l'après-midi, sur une autre parcelle. Quant aux traqueurs, c'est l'heure de rallier la cambuse au « Pas du Loup », un ancien baraquement militaire pour un déjeuner champêtre haut en décibels, tant il y a à raconter aux collègues. Les chevreuils et sangliers capturés en matinée vont alors rejoindre le laboratoire tout proche pour une visite médicale approfondie, avant de retrouver leur liberté en fin d'après-midi et avoir permis à leurs chers visiteurs d'assister à la visite médicale...

Si un tel programme vous tente, n'hésitez pas à nous contacter pour participer le jeudi 7 Mars 2019.

Renseignements : Didier Leblanc – Tél : 07 78 12 06 71

JE VOUDRAIS
ORGANISER UNE RÉUNION
OÙ L'ON VIENDRAIT AVEC
PLAISIR ET D'OÙ ON
SORTIRAIT ÉPANDUI...

L'ADCGG
!!!!



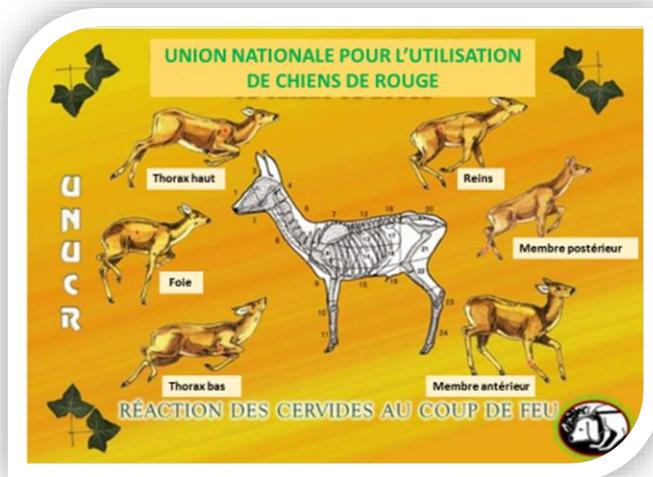
*Encourager vos amis à rejoindre
notre Association...*

*En échange, nous vous offrons une
séance gratuite d'entraînement au
sanglier courant !!!!*



RECHERCHE DU GIBIER BLESSE

(Source UNUCR)



AVANT DE CHASSER...

Le directeur de chasse peut contribuer fortement à la réussite d'une recherche en appliquant quelques règles de base.

- ✚ Avertir en début de saison et par courrier ses voisins de chasse de la possibilité d'éventuelles recherches au sang, et obtenir leurs autorisations.
- ✚ Prévoir un temps minimum entre chaque enceinte, consacré au contrôle des tirs.
- ✚ Espacer les différentes enceintes traquées afin de faciliter le travail du conducteur de recherche.
- ✚ Prévoir en début de traque la distribution de flyers spéciaux "gibier blessé" à chaque chasseur.

APRÈS LE COUP DE FEU...

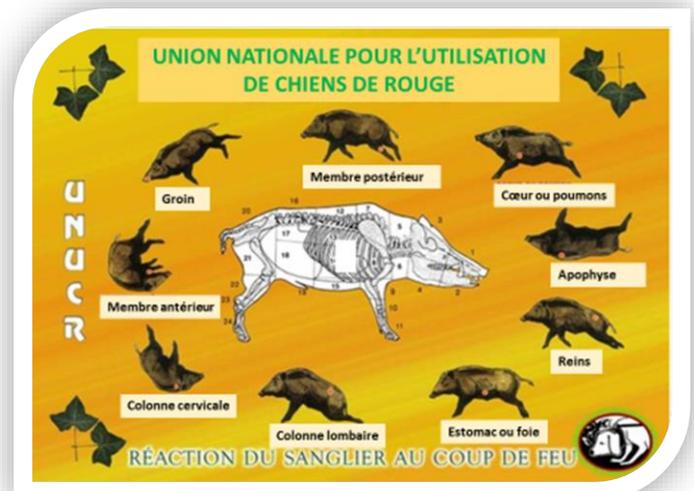
1. Observer la réaction du gibier au moment du tir :

Comportement anormal tout de suite après le coup de feu (affaissement, plainte de l'animal, dos voûté, fuite anormalement rapide ou lente...).

2. Rechercher les indices à l'endroit du tir et dans

la direction de fuite : Après l'annonce de la fin de traque, le tireur aidé de son voisin ou du chef de ligne restitue l'emplacement de l'animal au moment du tir et essaie de retrouver les traces de balles (sillon dans la terre ou impact dans les arbres) ainsi que les indices laissés par le gibier (empreintes anormalement marquées, présence de poils, d'os, de chair, de contenu stomacal ou intestinal, de sang et sa couleur).

Attention: Certains animaux n'accusent pas la balle et certaines blessures ne commencent à saigner que bien après l'impact et quelquefois très peu. **Trouver trace de la balle ne veut pas forcément dire gibier manqué.**



UNUCR

Union Nationale pour l'Utilisation de Chiens de Rouge

(Association déclarée, à but non lucratif)

MAXIMISER VOS CHANCES DE RETROUVER UN GIBIER BLESSE...

1. Ne piétiner pas les indices observés, ni à l'impact, ni dans la direction de fuite.
2. N'éparpiller pas ces indices, les laisser à leur place d'origine.
3. Marcher à côté de la trace du gibier ou du sang.
4. Ne suivre la piste du gibier blessé que 100 mètres au maximum.
5. Marquer l'emplacement du gibier à l'impact, et la direction de fuite.
6. Noter les indices et observations particulières sur une fiche de renseignements pour s'en souvenir.
7. Informer le directeur de battue des faits constatés et lui remettre la fiche de renseignements.